



PRÉFECTURE MARITIME DE L'ATLANTIQUE



(Adresse : #)

Opération majeure de dépollution de l'épave de la frégate Laplace



Du 13 au 17 septembre dernier, une opération majeure de dépollution de l'épave de la frégate *Laplace* s'est déroulée en baie de la Fresnaye (Côtes d'Armor).

Le *Laplace*, qui repose depuis 60 ans par 20 mètres de fond, est un site particulièrement prisé des amateurs de plongée. Toutefois, avec les années, la coque, complètement retournée, s'est fragilisée, rendant périlleuse les explorations sous-marines, d'autant qu'une certaine quantité de combustibles demeurait dans les soutes.

Le préfet maritime a publié un arrêté en novembre 2009 visant à éviter les accidents sur ce site, rendant toute plongée et navigation interdite. Un an plus tard, le préfet maritime, qui souhaite lever cet arrêté, a sollicité la marine nationale afin de procéder au pompage des soutes de l'épave.

Cette dernière fait l'objet d'une surveillance hebdomadaire par les guetteurs du sémaphore de Saint-Cast, qui signale toute trace d'irisation à la préfecture maritime. Ainsi, en septembre 2009, une première opération de dépollution avait eu lieu et avait permis de pomper plus de 20 mètres³ de résidus de combustibles piégés depuis près de six décennies dans les soutes.

Pour la seconde année consécutive, d'importants moyens ont été mis en place par la marine nationale afin de procéder à un nouveau pompage. Plus de trente personnes ont été mobilisées cinq jours durant : le bâtiment de soutien et de dépollution *Argonaute* et son équipage, la cellule antipollution de la base navale de Brest et le groupement des plongeurs démineurs de l'Atlantique (GPD).

Sous la coordination du capitaine de vaisseau Cerutti, directeur du CEPPOL -Centre d'expertise pratiques et de lutte antipollution- (organisme de la marine nationale chargé de la lutte contre les pollution maritimes), des barrages flottants ont été installés afin de définir le périmètre d'intervention.

L'expertise des plongeurs démineurs, en terme de travaux sous-marins, a pu utilement être mise à profit afin d'installer les manches de pompage dans les soutes. La configuration de l'épave rendait cette opération particulièrement délicate d'autant qu'un découpage de la coque a été nécessaire.

Au terme de cette semaine d'intervention, près de 90 m³ de résidus de combustibles ont pu être extraits des soutes du *Laplace*, soit la quasi-totalité. Mais affirmer que la coque est parfaitement propre

 (Adresse : /rss)

reste illusoire. Des résidus "impompables", car impossibles d'accès, demeurent, correspondant à une quantité d'un ou deux mètres cube.

Une prochaine plongée de vérification doit être effectuée afin d'envisager le levée de l'arrêté du préfet maritime.

Galleries associées :

- [Frégate Laplace \(Adresse : /galleries/Laplace/\)](/galleries/Laplace/)